

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

D 374 COLOMBIE: LE MOUVEMENT INDIEN ROMPT AVEC L'ANUC

Du 21 au 25 février s'est tenu le 4e Congrès national de l'ANUC - Asociación Nacional de Usuarios Campesinos de Colombia (Association nationale des usagers paysans), dans le village de Tomala, près de Magangué, dans la province de Bolívar, au nord du pays. Il s'est terminé par l'adoption d'une "Plate-forme de lutte" par le moyen d'une "révolution démocratique et patriotique".

C'est à l'occasion du 3e congrès de l'ANUC, en septembre 1974, que le mouvement indien s'était intégré au mouvement paysan. Il avait, à l'époque, rendu public un manifeste intitulé "La place des indiens dans le mouvement paysan" (cf. DIAL D 186).

Aujourd'hui, la rupture vient de se consommer entre les deux organisations en raison de la transformation de l'ANUC en parti politique. Le mouvement indien estime en effet que cela ne peut que contribuer à affaiblir la lutte des paysans pour la satisfaction de leurs revendications.

Nous donnons ci-dessous deux textes précisant les critiques adressées à l'ANUC par les indiens.

(Note DIAL)

1- LE PIEGE DE TOMALA (Editorial d'"Unidad Indígena", n° 20, de mars 1977)
(Intertitres de DIAL)

Depuis de nombreux mois le comité exécutif de l'ANUC préparait son 4e congrès. Il le faisait avec un soin extrême afin d'éviter que se reproduise ce qui s'était passé au cours du 3e congrès: "le contrôle lui avait échappé", selon ses propres déclarations, en vertu du jeu démocratique qui lui avait valu d'entendre des choses désagréables et de voir se désagréger presque totalement le schéma prévu.

Cette fois-ci, les membres du comité ne couraient aucun risque. Ce n'est pas par hasard qu'a été choisi comme lieu de la rencontre une région éloignée, dans la zone du littoral, et dépourvue de voies de communication, de sorte que les organisateurs pouvaient exercer un contrôle absolu. Pour aller de Magangué à Tomala, il fallait quatorze heures de barque (sans eau potable), puis de sept à huit heures de marche à pied; dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'un certain nombre de camarades soient arrivés malades et qu'après le congrès, un plus grand nombre soient rentrés chez eux de même.

Le comité exécutif a également manipulé à sa guise les mandats. Il avait été spécifié à chaque organisation départementale qu'elle pouvait envoyer dix délégués officiels avec vingt accompagnateurs. Mais pour les inconditionnels, il n'y avait aucune limite de nombre puisqu'on a vu jusqu'à deux cents ou trois cents membres pour certaines délégations élargies, comme celle de Caquetá par exemple.

(Des mesures d'intimidation)

En ce qui concerne les délégations officielles, certaines (dans le cas de Sucre et de Caquetá, par exemple) étaient le fruit de manoeuvres frauduleuses de la part du comité exécutif. Celui-ci refusait évidemment les mandats de ceux qui protestaient contre de telles désignations. C'est ainsi que la délégation d'Antioquia se vit officiellement refuser sa participation pour la simple raison qu'elle refusait de se plier à la ligne politique du Comité exécutif.

Ce n'est pas tout. Pour les groupes minoritaires qui, malgré les obstacles, réussirent à arriver jusqu'à Tomala, c'est un véritable calvaire qui les attendait. Les mesures d'intimidation et les humiliations ont été continuelles; elles allaient de la discrimination dans le coucher et le manger au blocage par des oppositions pré-réglées et à la provocation permanente d'un service d'ordre de style nazi.

Dans ces conditions, toute discussion sérieuse sur les problèmes des masses paysannes était devenue impossible. D'ailleurs, personne n'a essayé de le faire; les commissions étaient le seul endroit où les paysans avaient la possibilité de s'exprimer, mais elles avaient été neutralisées. Il n'y a eu que les rapports des différentes délégations, au style presque toujours pompeux et en contradiction ouverte avec ce qu'un observateur impartial pouvait constater concernant la réalité actuelle des luttes paysannes dans le cadre de l'ANUC.

(Un objectif politique)

Il est évident que le but du congrès n'était pas d'analyser les problèmes paysans, mais de créer un parti: l'Organisation révolutionnaire du peuple (ORP), dont le lancement est en préparation par ses protagonistes depuis plusieurs années. Ce pas franchi est la fermeture des portes de l'ANUC à tous ceux qui ne militent pas dans cette nouvelle organisation "d'avant-garde" ou qui n'ont pas de sympathies pour elle.

Les discussions apparemment démocratiques de la plate-forme du mouvement n'ont été qu'une comédie supplémentaire. Les objections, la plupart fondamentales et très sérieuses, n'ont eu aucun écho pratique; les voix étaient comptées d'avance et, comme il fallait s'y attendre, la plate-forme a été adoptée sans modifications.

Il s'agit en réalité de la plate-forme d'un parti politique. L'essentiel de son contenu n'a aucun rapport avec les luttes paysannes telles qu'elles se sont déroulées dans notre pays. La partie qui leur est applicable correspond prioritairement aux intérêts des paysans riches, ceux qui ont pris le contrôle du restant de travail encore accompli par l'ANUC. Ce sont ceux qui, par exemple, se trouvent à la tête des coopératives de réforme agraire et de certaines entreprises communautaires qui ont "réussi".

L'attitude conciliatrice adoptée depuis quelque temps par l'ANUC, face aux programmes du gouvernement, s'explique aussi par la prédominance des paysans riches pour lesquels peu importe qu'on continue de tenir un langage révolutionnaire à condition que leurs intérêts immédiats soient sauvegardés.

Pour revenir au vote de la plate-forme, il faut mentionner l'attitude digne de la délégation régionale du Cauca; avec son bulletin blanc, elle a été la seule voix discordante dans le scénario monté par l'ORP.

(Rupture avec l'ANUC)

La délégation du Conseil régional indien du Cauca (CRIC) a supporté toutes les vexations infligées à un groupe minoritaire, mais elle a su, sauf dans deux ou trois cas précis, conserver sa dignité et sa cohésion autour de ses dirigeants. Le ressentiment éprouvé par tous en raison du traitement reçu a été grand; notre colère a failli éclater quand l'opposition a accueilli aux cris de "A bas les indiens!" l'intervention de notre camarade Trino Morales. En tant que délégation indienne, nous avons émis une résolution que nous publions plus loin. Dans des déclarations similaires, les autres délégations minoritaires ont également exprimé leur désaccord sur la manière dont le congrès s'est déroulé.

En résumé, nous pouvons dire qu'il s'est agi d'une manifestation qui a été montée du début à la fin, qui a donné du mouvement paysan une image faussée et qui ne promet rien de bon pour l'avenir de ce mouvement. L'attitude sectaire et radicale de l'ORP est un coup supplémentaire porté contre une organisation paysanne déjà affaiblie, sans parler de son isolement grandissant par rapport aux luttes des autres secteurs populaires. Au cours du congrès, on a vu comment les délégations ouvrières et la plupart des comités de solidarité se sont opposés à la transformation de l'ANUC en parti politique.

Pendant ce temps-là, les masses paysannes continuent d'aller à la dérive, affrontées qu'elles sont à des problèmes de plus en plus graves et victimes d'une répression sérieuse de la part du système. Elles ne peuvent même plus prétendre à ce qu'un congrès paysan s'occupe sérieusement de leurs besoins et de leurs revendications.

Après ce congrès, il est difficile de continuer à considérer l'ANUC comme le représentant des pauvres de la campagne en Colombie. Il nous faut désormais chercher comment recommencer le travail d'organisation et de mobilisation des masses paysannes de notre pays.

2- RESOLUTION DU CONSEIL REGIONAL INDIEN DU CAUCA (25 février 1977)

Voici le texte de la déclaration faite au congrès de l'ANUC par les représentants des communautés indiennes de Puracé, Pitayó, Santa Rosa, Togoima, Nososco, Huila; Belalcázar, San Isidro, Las Guacas, Coconuco, Alto Putumayo, Bajo Putumayo, comité exécutif du CRIC.

Le Conseil régional indien du Cauca (CRIC) et les délégués des communautés indiennes du Alto et Bajo Putumayo, conformément aux faits rapportés et en notre qualité de représentants des frères indigènes, déclarons ce qui suit:

1) Nous ne sommes pas d'accord avec la manière sectaire et doctrinaire avec laquelle ont été abordées les contradictions internes du mouvement paysan, telle que nous avons pu en particulier la noter dans ce 4e congrès de l'ANUC.

2) Nous sommes d'accord sur la nécessité de créer une organisation politique, mais nous estimons que c'est de l'opportunisme que de convoquer une assemblée de paysans et d'indiens pour jeter les bases d'une telle organisation, en l'occurrence l'ORP (Organisation révolutionnaire du peuple).

3) Nous refusons d'accepter le traitement infligé aux organisations minoritaires, comme celles de Sucre, Antioquia et autres, qui ne partagent pas les vues politiques du comité exécutif de l'ANUC dont certains membres cherchent à favoriser l'un ou l'autre sympathisant de l'extérieur; ils en viennent ainsi à rejeter certaines organisations révolutionnaires et contribuent donc à diviser le mouvement paysan.

4) Nous sommes d'accord sur le fait qu'il existe au sein du peuple des contradictions; celles-ci doivent être abordées comme telles et non pas considérées comme antagoniques, car ce qu'on a vu jusqu'à présent c'est une provocation continuelle et un sectarisme d'ennemis de classe.

5) L'analyse des comportements pratiques montre que la mise en place d'un appareil bureaucratique comme celui du Secrétariat indien ne donne aucun résultat pratique au niveau des organisations indiennes; il ne sert qu'à enfler inutilement un mouvement inexistant, qu'à favoriser la spéculation intellectuelle et qu'à tromper les sympathisants du mouvement indien. Nous sommes d'accord pour reconnaître que c'est dans la mesure où les organisations indiennes régionales avancent dans la lutte qu'il leur appartient de vulgariser leur mouvement au plan national et international.

6) Nous sommes d'accord sur la nécessité pour les organisations professionnelles de classe de s'unir pour la lutte contre l'ennemi commun; mais nous ne sommes pas d'accord s'il s'agit de contrôler ou de manipuler ceux qui ne partagent pas entièrement les vues des autres.

7) Nous constatons qu'en tant qu'indiens, nous faisons partie du mouvement paysan, mais qu'en vertu de caractéristiques propres comme l'organisation interne, la langue, les coutumes, etc., nous avons droit à une structure particulière qui doit être respectée.

8) Tant que l'ANUC a, comme organisation professionnelle, représenté les intérêts du paysannat, nous y avons participé au titre de notre propre organisation. Etant donné qu'à partir de ce 4e congrès elle s'est transformée en organisation politique, nous considérons qu'elle n'est plus représentative de nos intérêts d'indiens-paysans.

Tomala, le 25 février 1977

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 150F - Etranger 175F (avion:tarif spécial)
Directeur de la publication: Charles ANTOINE
Imprimerie DIAL: 170 bd du Montparnasse, 75014 Paris
Commission paritaire de presse: n° 56249